

Le festival Cinemed, à Montpellier, chambre d'écho aux conflits du Moyen-Orient

Sur les onze films, libanais, palestiniens et israélien, sélectionnés cette année par la manifestation, seule une poignée parvient à se tenir à distance d'une souffrance légitime, au profit d'une approche plus subtile.

Par Mathieu Macheret (Montpellier) et Jacques Mandelbaum

Publié hier à 20h00 ·  Lecture 4 min. · [Read in English](#)



Yael (Yarden Shay) dans « Ce n'est pas le moment pour de la pop » (2023), court-métrage de la réalisatrice israélienne Amit Vaknin. CINEMED

Attentif à la situation au Proche-Orient, le festival Cinemed, à Montpellier, a été au cours de son histoire régulièrement rattrapé par les conflits qui déchirent la région. Ce fut exemplairement le cas de l'édition qui s'est tenue du 20 au 28 octobre 2023, dans le sillage immédiat des massacres sans nom commis par le Hamas, le 7 octobre 2023. La situation se représente, cette année, aggravée si besoin était par l'ampleur d'une rétorsion israélienne qui ne s'est pas non plus épargné la barbarie de bombardements massifs contre les civils.

Lire le reportage (2023) : [Sur les écrans de Cinemed, un contrechamp à la guerre au Proche-Orient](#)

Onze films, courts et longs-métrages confondus, en provenant de cette zone à feu et à sang ont été sélectionnés. On y dénombre dix films palestiniens, quatre libanais, un israélien. Décompte qui interpelle, s'agissant d'une situation aussi humainement et politiquement sensible. Les films israéliens n'ont pourtant pas manqué, depuis un an. Deux d'entre eux ont été sélectionnés à la Mostra de Venise, en dépit du boycott qui les visait : *Of Dogs and Men*, de Dani Rosenberg, et *Why War*, d'Amos Gitai. Cette réaction de la présence israélienne, inexplicable eu égard à l'actualité, accrédi terait-elle la rumeur de « boycott officieux » des festivals de court métrage depuis Cannes ?

Christophe Leparc, le directeur de la manifestation, s'en défend : « Dans le processus de sélection, on ne s'interdit rien, on n'a aucune forme de censure. La sélection s'est faite, comme chaque année, en considérant avant tout le point de vue cinématographique. Les propositions qui venaient d'Israël étaient moins nombreuses et qualitativement pas terribles. Beaucoup d'interventions trop à chaud n'étaient pas toujours les plus convaincantes. Manquait peut-être ce temps d'incubation pour poser les choses et que cela devienne une œuvre artistique. » L'argument est si légitime qu'il concerne, en vérité, la majorité du corpus sélectionné à Montpellier.